

avec les États-Unis, avec les Nations Unies et avec d'autres pays. A mon avis, ce sont des choses qu'il faut tirer au clair avant qu'on nous demande de nous prononcer sur le principe du projet de loi. Si le ministre ne permet pas que le fond du sujet soit déferé à l'un ou l'autre de ces comités, j'espère alors qu'il donnera des réponses très complètes et, cette fois, sans équivoque, à toutes les questions posées jusqu'ici. Il ne l'a pas encore fait. J'espère qu'il s'exécutera avant la mise aux voix de la mesure.

**M. Jim McNulty (Lincoln):** Monsieur l'Orateur, tandis que nous étudions la question de l'unification des forces armées canadiennes, il serait intéressant, je pense, d'entendre les paroles d'un éminent militaire canadien, le général Charles Foulkes, CB, CBE, DSO. Les députés savent que le général Foulkes a bien servi sa patrie pendant plus de 34 ans. Il a occupé des postes de commandement dans les forces armées canadiennes. Il a été président du comité des chefs d'état-major pendant plus de neuf ans. Je voudrais donner lecture de l'article suivant écrit par le général Foulkes, intitulé «Gaspillage des crédits de défense», publié dans le *Star Weekly* de Toronto, le 14 octobre 1961:

Il faut apporter des changements radicaux à l'organisation des forces de défense du Canada. Cette année, le budget régulier de la défense—sans les suppléments promis au cours de la session—représente \$1.6 milliard pour un contingent total de 120,000 hommes. Les trois quarts environ de cette somme servent à payer les soldes, l'entretien et les opérations, ce qui laisse \$400 millions seulement pour le nouvel équipement, même si une défense efficace repose de plus en plus sur des armes d'une grande complexité et qui sont très coûteuses. Nous aurons bientôt, comme un observateur l'a signalé, «l'armée la mieux habillée, la mieux payée et la plus mal équipée du monde entier.» Si nous ne pouvons trouver une nouvelle méthode, nous dépenserons toujours plus d'argent pour une armée qui sera toujours moins efficace. Je ne suis pas de ceux qui pensent que nous pouvons nous en tirer sans difficulté en essayant d'être neutre, en mettant toutes nos forces à la disposition des Nations Unies ou même en renonçant à toutes les armes atomiques. Je n'admets pas non plus que nos forces armées n'assurent aucune protection. Elles fournissent la seule protection possible, c'est-à-dire qu'elles empêchent une guerre nucléaire en la rendant trop dangereuse pour un agresseur. Le Canada doit continuer à participer autant que possible à la force nucléaire de dissuasion du monde libre occidental. Nous devons aussi continuer à appuyer les efforts, même occasionnels, des Nations Unies pour maintenir l'ordre dans les secteurs névralgiques du globe. Il s'agit de savoir si nous pouvons remanier nos forces de défense de façon à ce qu'elles remplissent ces missions avec plus d'efficacité.

● (5.10 p.m.)

Peut-on éliminer le gaspillage, le double emploi et les futilités dont les contribuables se plaignent à juste titre? Peut-on réorganiser la marine, l'armée et l'aviation de façon à ce qu'elles en donnent

[M. Nesbitt.]

aux Canadiens pour leur argent et contribuent plus efficacement au maintien de la paix?

Je le pense. Grâce à l'argent affecté aux forces canadiennes à l'heure actuelle, on pourrait les réorganiser de manière à réaliser tous les principaux objectifs de la politique nationale. D'abord, il faudrait abolir la marine, l'armée et l'aviation canadiennes pour les fusionner en une arme unique que j'appellerais les forces armées du Canada. Leurs fonctions chevauchent déjà. L'armée et la marine veulent voler; il répugne déjà à l'aviation d'être reléguée à l'obscur tâche d'épousseter les missiles dans d'étroits passages souterrains.

Au lieu de fournir une division aérienne et un élément de brigade d'armée au bouclier européen de l'OTAN, pourquoi ne pas avoir un seul détachement? Au lieu d'une collection hétérogène de navires et d'avions patrouillant les océans—les uns relevant de la MRC, les autres de l'ARC, des comités mixtes cherchant à contrôler leur activité—il nous faudrait un seul détachement naval. Au lieu de voir l'aviation passionnément attachée à ses avions comme la cavalerie l'était à ses chevaux, pendant que l'armée se livre à des opérations de survie, il nous faudrait un seul détachement spécial affecté à la défense continentale.

Après neuf années à la présidence du comité des chefs d'état-major, alors que j'avais pour mission de coordonner des services rivaux, je suis persuadé que nous ne saurions réaliser beaucoup plus en suivant la présente voie. Depuis 1945, on n'a pas cessé de chercher à intégrer les trois armes par la persuasion. On a tissé un réseau inextricable de comités, dont le fonctionnement ressemble assez aux réunions de ministres des Affaires extérieures, pendant lesquelles des puissances rivales s'efforcent d'en arriver à un compromis. Quelques services, notamment les services médicaux et les aumôneries, ont été effectivement fusionnés. Mais pareils fusions n'ont permis aucune économie. Quand l'ancien ministre de la Défense, M. George Pearkes, a procédé à l'unification de nos aumôneries militaires, il en est résulté que deux aumôniers de plus ont obtenu une solde de brigadier.

Le problème ne peut se résoudre que par l'unification complète des trois services armés, avec nomination d'un seul chef d'état-major, organisation d'une hiérarchie unique assortie d'un régime de promotions unique, et adoption d'un même uniforme.

Entre autres choses, je songe aux jeunes hommes qui font présentement partie des services armés ou qui envisagent d'y entrer. Il faut comprendre que pour eux il s'agit de profession. Officiers et militaires d'autres grades estiment que les services armés doivent leur permettre de faire carrière. On ne saurait les engager puis les licencier à volonté, chaque fois que les exigences en matière de défense peuvent changer. En revanche, tant que nous insisterons pour les maintenir dans des cadres distincts, qui n'ont l'occasion de se rencontrer que comme vis-à-vis dans divers comités, nous compromettons leurs chances d'avancement et réduisons de beaucoup les perspectives de carrière que nous devrions pouvoir leur offrir.

En 1958, nous avons dû dissoudre le régiment d'artillerie antiaérienne, son rôle étant terminé. Le régiment comprenait plusieurs techniciens spécialisés en radar et en électronique et qui ont été mis à la retraite bien des années avant la fin normale de leur service. L'aviation recrutait alors, pour ses nouvelles stations de radar, des hommes qu'elle prenait novices et qu'elle instruisait. Le maréchal de l'Air Hugh Campbell, chef de l'état-major de l'Air, estimait, à l'instar du lieutenant-général Finn Clark, chef de l'état-major général, que les nouveaux postes de l'aviation devaient